

Formation d'ambulancière et d'ambulancier diplômé(e) à l'Ecole de Bois-Cerf (Lausanne)

L'Ecole de Bois-Cerf a reçu le mandat du Service de la santé publique du canton de Vaud d'élaborer un programme modulaire en cours d'emploi débouchant sur l'obtention du diplôme d'ambulancier(ère) selon les prescriptions de la Croix-Rouge suisse.

Cette formation a commencé en avril 2002

Durée de la formation :

Pour les techniciens ambulanciers ayant suivi les modules de transition, la durée prévue est la suivante :

- Formation complémentaire pour T.A. (2 ans) - période en école et en stage: horaire 35h/s, période chez l'employeur, horaire en vigueur, en principe 42,5h/s
- Pour les infirmiers diplômés niveau I ou II, la durée prévue est la suivante:
Formation complémentaire pour infirmiers (1 an) - période en école et en stage: horaire 35h/s, période chez l'employeur, horaire en vigueur, en principe 42,5h/s.

Les cours sont interrompus durant les périodes de vacances scolaires, les personnes en formation seront soit en vacances soit chez l'employeur.

Contenu de la formation

Le contenu de la formation est organisé en modules, il vise l'acquisition de compétences décrites dans un référentiel.

La formation complète est composée de 19 modules de 80 heures environ.

La formation complémentaire pour les techniciens ambulanciers sera organisée en une douzaine de modules portant sur :

- Les techniques d'intervention
- Les soins pré-hospitaliers en situation complexe non traumatique et traumatique
- Les interventions en situation exceptionnelle et de catastrophe
- Le contexte professionnel et les institutions
- Des éléments de gestion
- Des notions sur individu, culture et société
- Une approche socio-économique et politique des systèmes de santé
- La santé publique
- Les processus de formation et le projet professionnel
- Ainsi que des modules "transversaux" dits d'intégration

La formation pour infirmiers devrait être composée de 7 à 8 modules portant sur les mêmes thèmes mais avec des contenus et des durées différents, adaptés à leurs connaissances de base. De plus certains aspects inclus dans la formation de technicien ambulancier seront abordés. Il s'agit:

- Des techniques d'interventions
- De notions technologiques

Formation pratique

La formation pratique comprend l'activité dans le service d'ambulances et les stages spécifiques dans d'autres lieux, notamment dans des hôpitaux.

Les techniciens ambulanciers effectueront 7 stages spécifiques durant leur formation:

- Soins d'urgence hospitaliers
- Soins à l'enfant
- Soins en psychiatrie aiguë
- Anesthésie
- Centrale 144
- Soins obstétricaux
- Stage à option

Les infirmiers effectueront 3 stages spécifiques durant leur formation:

- Soins d'urgence hospitaliers
- Anesthésie
- Centrale 144